

**Inspection pédagogique
régionale**

Affaire suivie par :
IA-IPR EVS

Rectorat de Montpellier
31, Rue de l'Université
34064 Montpellier Cedex 2

Montpellier, le 30 septembre 2026

Les Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Établissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et messieurs les Professeurs
documentalistes
Mesdames et messieurs les Conseillers principaux
d'éducation

S/c de
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR Établissements et Vie scolaire - Année scolaire 2026-2027

Chères et chers collègues,

La circulaire de rentrée 2026-2027 fixe des priorités pour l'année scolaire à venir, visant à instruire, à protéger et à unir autour des valeurs républicaines.

En tant que conseillers principaux d'éducation et professeurs documentalistes, vous jouez un rôle essentiel dans la mise en œuvre consolidée de ces mesures.

INSTRUIRE

Maîtrise du langage et raisonnement scientifique

- **CPE** : Accompagner les élèves en difficulté, notamment en français et en mathématiques, en lien étroit avec les équipes pédagogiques. Favoriser la réussite de tous en participant activement aux conseils de classe et en assurant un suivi personnalisé des élèves, en portant attention à la relation école-familles.
- **Professeurs documentalistes** : Mettre à disposition des ressources pédagogiques adaptées aux besoins de tous les élèves et des personnels. Participer à l'accompagnement des élèves notamment en faveur de l'apprentissage de la lecture et de la compréhension des consignes. Collaborer avec les enseignants des disciplines pour construire des parcours de réussite personnalisés.
S'appuyer sur les évaluations nationales en participant à leur analyse collective menée en établissement.

PROTEGER - UNIR

Climat scolaire et santé physique et mentale

- **CPE** : Lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement. Œuvrer à un climat scolaire serein et bienveillant notamment en assurant la formation des AED aux valeurs de la République. Inscrire son action dans le cadre du plan national « Pour un usage raisonné du numérique » et les ressources EPSa-E « Ecole Promotrice de Santé et d'égalité Filles-Garçons ».

Accompagner les élèves dans leurs projets d'orientation, notamment à l'aide de la plateforme « Avenir ». Continuer à développer la citoyenneté participative.

- **Professeurs documentalistes** : Favoriser l'accès à l'information et à la culture pour tous les élèves. Assurer la formation des élèves à l'accès aux ressources et à la construction de l'esprit critique. Inscrire son action dans le cadre du plan national « Pour un usage raisonné du numérique » et les ressources EPSa-E « Ecole Promotrice de Santé et d'égalité Filles-Garçons ». Accompagner les élèves dans leurs projets d'orientation, notamment à l'aide de la plateforme « Avenir ».

RESSOURCES

Ecole Promotrice de Santé

[« Liens entre programme EVAR-S et les apprentissages et enseignements scolaires »](#)

Relations écoles – familles

[Charte Parents-Ecole](#)

Cadre de gestion des AED

[Circulaire du 17 09 2025.](#)

Justice scolaire

[Vademecum justice scolaire Pourquoi ? Comment ?](#)

[Mise en œuvre des mesures de justice restaurative \(nouveau : arrêté du 10.08.2026\)](#)

Usage règlementé du téléphone portable

[Loi du 24 08 2026 qui étend l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable à tous les lycées français.](#)

Méthodologie pour les personnels

- **Collaboration et outils numériques** : Collaborer avec l'ensemble de la communauté scolaire et les partenaires pour mettre en œuvre des projets pédagogiques et éducatifs.
- **Pour les CPE** : Le projet éducatif vie scolaire de l'établissement, afin d'assurer la cohérence des actions menées avec les orientations générales de l'établissement.
- **Pour les professeurs documentalistes** : Le projet de politique documentaire, afin d'évaluer l'adéquation des ressources et des actions proposées avec les besoins des usagers et les objectifs pédagogiques de l'établissement.
- **Evaluation de l'action** : Analyse réflexive des projets et actions menés sur la base d'indicateurs.

Nous vous encourageons à travailler en lien étroit avec vos collègues et à inscrire vos actions dans une perspective systémique.

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien, passé et à venir, au service de la réussite de tous les élèves. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

David Aubailly, Frédéric Blasco, Olivier Castel, Stéphane Jolivet, Isabelle Mercier

*** RAPPEL : Pour être destinataire des informations publiées sur les listes de diffusion, merci de faire activer par votre établissement une adresse académique dédiée :**

[cdi.\[RNE-ETABLISSEMENT\]@ac-montpellier.fr](mailto:cdi.[RNE-ETABLISSEMENT]@ac-montpellier.fr) pour les professeurs documentalistes

[cpe.\[RNE-ETABLISSEMENT\]@ac-montpellier.fr](mailto:cpe.[RNE-ETABLISSEMENT]@ac-montpellier.fr) pour les CPE

Ressources en ligne complémentaires

Circulaire de rentrée 2026-27 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo19/MENE2612348C>

Dossier de rentrée ministre : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2026-2027-dossier-de-presentation-505492>

Dossier de rentrée rectrice : <https://www.ac-montpellier.fr/espace-presse-122237>

Projet d'académie 2024-2027 : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/le-projet-dacademie-2024-2027>

Compétences numériques : charte de la citoyenneté numérique, cadre d'usage de l'IA, PIX IA

Valeurs de la République (ressources académiques et nationales) : <https://accolad.ac-montpellier.fr/section/etablissement/politique-et-animation-educative/appropriation-des-valeurs-de-la-republique-snu-reserve-citoyenne>

Circulaire EMI : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

Vademecum EMI : <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-education-aux-medias-et-l-information-91572.pdf>

Démocratie scolaire (ressources académiques) : <https://www.ac-montpellier.fr/la-democratie-scolaire-au-sein-de-l-academie-de-montpellier-121739> et <https://www.ac-montpellier.fr/kit-engagement-lyceen-engage-toi-prends-part-aux-decisions-qui-te-concernent-126772>

Programme Académique de Formation : <https://www.ac-montpellier.fr/ea-fc-montpellier>

Composition de l'équipe EVS académique 2026-2027 et répartition géographique des inspecteurs

Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux :

- **David AUBAILLY** : référent académique CPE et AED, territoires : département de l'Hérault (réseaux : Fabrègues, Montpellier littoral, Lunel), département de la Lozère
- **Frédéric BLASCO** : référent académique Personnels de direction, territoires : département de l'Aude, département de l'Hérault (réseaux Agde et Sète).
- **Olivier CASTEL** : référent académique CPE et AED, territoires : département du Gard (réseaux : Gard rhodanien, Les trois rochers, Les ponts du Gard, Arènes-Camargue), département de l'Hérault (réseau : Béziers).
- **Stéphane JOLIVET** : référent académique Personnels de direction et Documentation, territoires : département des Pyrénées Orientales, Andorre, département de l'Hérault (réseau : Pic Saint Loup)
- **Isabelle MERCIER** : référente académique Documentation, territoires : département du Gard (réseaux : Pays viganais, Romanité, les Cévennes gardoises - G Bastide), département de l'Hérault (réseaux : Pierres-vives, Bédarieux, Lodève, Pézenas).

Chargées de mission d'inspection :

- **Aurore DELMAS, Hélène SQUIVE** : documentation
- **Julie BLANC, Marion CARRIER, Christelle CORDIER, Eloïse MONDON et Delphine RIVEL** : Vie scolaire, Education

Professeurs formateurs académiques (PFA) :

- **Fanette BIANCHI et Delphine LAURENT** : Documentation
- **Pascale CAMMAN-CANATO, Camille FABRE et Florence FRANCOISE** : Vie scolaire, Education

Interlocuteurs académiques au numérique (IAN) et contributrices PPA / web autrices :

- **Delphine LAURENT** : Documentation
- **Sylvie CAMBON** : Vie scolaire, Education